

Grandes Cultures biologiques : situation en 2009 et enjeux



Ce document présente la situation des grandes cultures biologiques, céréales, protéagineux et oléagineux : caractéristiques de la production, leviers pour la conversion, marché, atouts et faiblesses de la filière ainsi que des pistes d'actions. Cette fiche a été élaborée à partir de données de l'Agence Bio, de l'ITAB et des connaissances des experts qui ont assuré sa rédaction.

Cette fiche rassemble les céréales (blé, orge, seigle, avoine, triticale, maïs, sarrasin...), les oléagineux (colza, tournesol, soja...) et les protéagineux (pois, féverole, lupin...). Ces trois groupes ont leur place dans la rotation biologique, en vertu de leurs propriétés agronomiques complémentaires. Cette filière est complexe, elle met en jeu un grand nombre d'acteurs et comporte des débouchés pour l'alimentation humaine et animale.

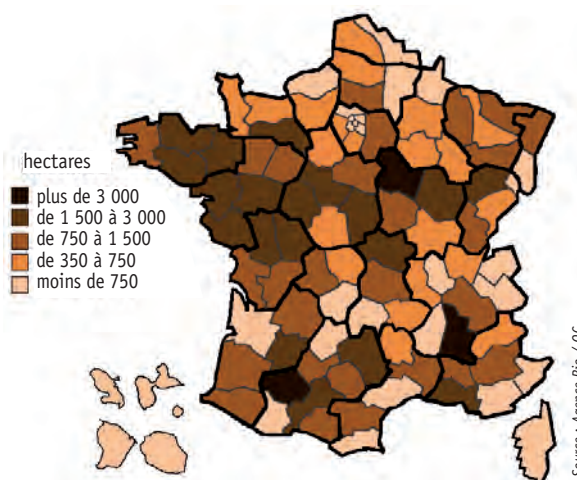
1. Situation de la production française

Cartographie de la production nationale biologique

Les céréales

La répartition géographique de la production de céréales biologiques diverge de celle des céréales conventionnelles. En effet, la conversion des systèmes céréaliers spécialisés des grandes plaines céréalières, le bassin parisien en particulier reste très limitée. Les principales zones de production biologique se situent dans l'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes), en région Midi-Pyrénées et en région Rhône-Alpes. Dans ces régions, le système polyculture élevage est répandu en AB voire domine, par rapport aux exploitations biologiques spécialisées dans les céréales.

Surfaces céréalières en 2008



Le blé tendre (31425 ha), le maïs (11279 ha), l'orge (10315 ha) et le triticale (8927 ha) sont les principales céréales biologiques cultivées en 2008.

Les oléagineux

Plus de 20000 tonnes ont été collectées pour la campagne 2007, sur une surface de 16 152 ha. Le tournesol est le principal oléagineux cultivé en AB devant le soja alors que la production de colza reste marginale. Les surfaces sont inégalement réparties sur le territoire : deux tiers des superficies sont cultivées dans 3 régions : Midi-Pyrénées (35%), Aquitaine (17%) et Poitou-Charentes (12%).

Les protéagineux

8078 ha de protéagineux biologiques ont été cultivés en 2008. Les protéagineux sont couramment cultivés en mélange avec les céréales. Les principales régions de production sont Midi-Pyrénées, les Pays de la Loire et la Bourgogne. A l'instar du conventionnel, les surfaces de protéagineux biologiques montrent un certain recul depuis 2003. Une succession de printemps chauds et secs de 2004 à 2006 ayant généré de mauvais rendements associée à des prix d'achat peu attractifs a fini par décourager les producteurs.



Cette fiche a été élaborée dans le cadre du RMT DévAB. Elle est issue d'un ensemble de documents sur différentes filières composé de dossiers économiques (4 à 6 pg) et de fiches exploratoires (2-3pg). Ces documents sont téléchargeables sur www.devab.org, rubrique Axe 3.

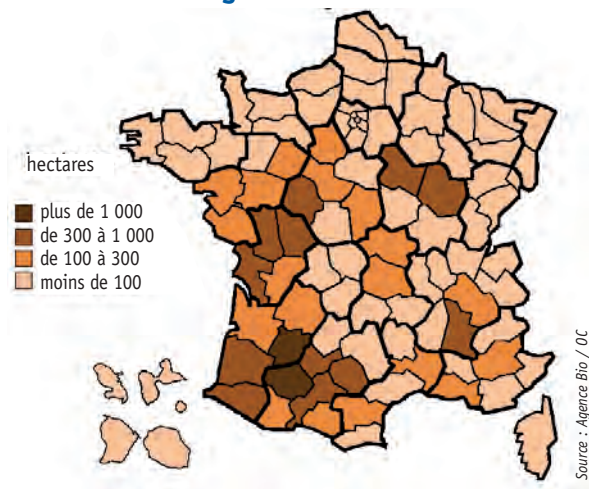
RMT **DévAB**

Contributeurs :

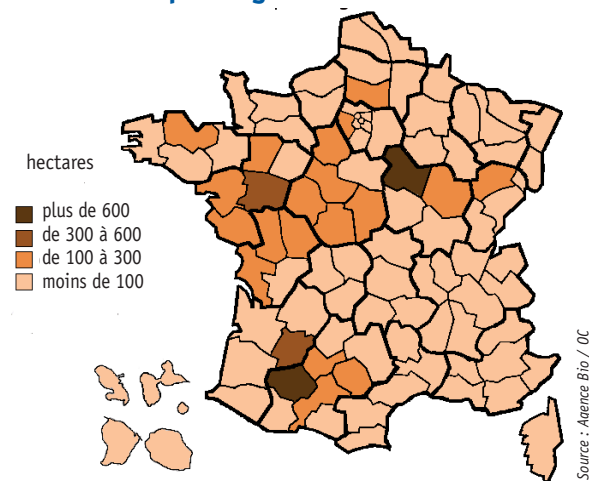
C. Cresson, ACTA ; N. Daspres, APCA ; P. Fleury, ISARA-Lyon ; L. Fontaine, ITAB ; A. Glandières, Chambre d'agriculture Midi-Pyrénées ; J.-P. Gouraud, Agrobio Poitou-Charentes ; M. Mangin, ARVALIS-Institut du végétal ; R. Maurice, Chambre d'agriculture Pays-de-la-Loire ; J.-M. Meynard, Inra ; P. Morand et M.-C. Bidault, Chambre d'agriculture ; C. Touret, FNA-B.



Surfaces en oléagineux en 2008



Surfaces en protéagineux en 2008



Caractéristiques de la production biologique

En France, les céréales biologiques occupaient 95 722 hectares en 2008, pour 5 383 exploitations, soit environ 1,1% de la surface totale française. Alors que les cé-

réales conventionnelles occupent 35% de la SAU totale du pays, cette proportion est de 16,4% en AB, où les systèmes sont plus diversifiés. En effet, la spécialisation des systèmes de culture est beaucoup moins poussée en AB qu'en conventionnel. Selon une enquête de l'ONIGC publiée en juin 2007, la moitié des producteurs biologiques de céréales sont aussi des éleveurs. Ainsi, la surface moyenne en céréales biologiques par exploitation est de 17 ha en 2007, contre 36 ha en conventionnel (Agence Bio, Agreste 2008)»

A noter également que le blé tendre panifiable, culture de vente, est la céréale la plus cultivée en AB. Le triticale constitue aussi une part importante de l'assolement, plus présent proportionnellement qu'en conventionnel.

Au niveau des oléagineux, les surfaces en production biologique en 2008 représentent environ 0,7% de la surface totale d'oléagineux emblavée en France.

La part des protéagineux est un peu plus élevée avec, en 2008, environ 5,1% des surfaces de protéagineux biologiques.

La production biologique en grandes cultures ne représente encore qu'une part modeste des surfaces françaises. Ceci engendre notamment des coûts plus élevés au niveau de la collecte.

Les leviers à la conversion

Plusieurs facteurs ont une influence sur le développement des conversions.

Le contexte sociétal

Les motivations des agriculteurs pour se convertir à l'AB sont multiples. C'est souvent le contexte général lié en particulier à la disparition des matières actives (plan Ecophyto) mais aussi à la demande sociale des citoyens,



les points clés

- Un fort potentiel de développement des grandes cultures biologiques pour l'alimentation animale et humaine.
- Une production à l'écart des grands bassins de production conventionnels.
- Quelques freins techniques, en particulier en matière de sélection variétale et de gestion des bio-agresseurs à lever.
- Le rôle moteur d'une filière économique organisée, performante et capable de valoriser une diversité de production
- Le besoin de développer la complémentarité entre productions végétales et animales, par exemple en favorisant les échanges entre exploitations

l'orientation des politiques (produire de façon propre pour protéger l'environnement et la santé du consommateur) qui motivent la conversion à l'AB. Les exploitations céréalières de petite taille y voient également une opportunité économique, la pérennité passe en effet par une meilleure valeur ajoutée à l'hectare. Enfin, la motivation personnelle de redonner une bonne image du métier d'agriculteur tout en privilégiant une meilleure qualité de vie est un moteur important.

La nécessité d'une organisation favorable au niveau économique

Les grandes cultures biologiques se sont surtout développées dans des systèmes de polyculture élevage. Ceux-ci permettent à la fois une cohérence agronomique, par l'apport de matières organiques animales sur les terres, et une cohérence économique par la valorisation des prairies et des légumineuses dans les rotations. Des systèmes de cultures spécialisés existent également en AB. Ils s'appuient sur des rotations où les légumineuses (luzerne, trèfle...) et les protéagineux ont une place importante. Le développement de telles exploitations spécialisées est un levier essentiel pour augmenter la production des grandes cultures biologiques, ne serait-ce que pour répondre à la demande en alimentation animale biologique (conversion de monogastriques en particulier).

En zone de polyculture élevage, l'alimentation biologique locale des cheptels est un débouché important pour ces cultures. En zone céréalière, la mise en œuvre d'une approche territorialisée est indispensable. Pensée à plusieurs niveaux d'échelle (locale, régionale, interrégionale), elle doit aider à pallier à la dispersion des agriculteurs (coûts de collecte élevés), à gérer les capacités de stockage, à équilibrer l'existence ou l'absence de filières aval pour maintenir la valeur ajoutée: potentiel d'écrasement encore limité (4% de la collecte) et trituration

inexistante, un marché de l'alimentation humaine plus ou moins développé, un marché de l'alimentation animale en forte croissance. Le développement concerté des grandes cultures biologiques en parallèle de l'élevage biologique (monogastriques en particulier, mais aussi ruminants) est essentiel.

Le rôle des aides publiques

Le maintien d'un dispositif d'aides à la production biologique est un levier fort pour motiver de nouveaux agriculteurs à adopter les techniques de l'agriculture biologique. Actuellement, l'aide à la conversion de 200 €/ha avec un plafonnement régional moyen à 15 000 €/ferme semble suffisante, sauf pour les deux premières années de conversion. En effet, on constate une baisse de la marge les deux premières années.

Des freins techniques de moins en moins nombreux

Le manque de variétés adaptées à l'AB et à ses conditions de culture est un premier frein. La faible disponibilité en matières organiques en est un autre pour les exploitations des plaines céréalières, là où les élevages sont rares. De plus, certaines productions qui pourraient être utiles pour équilibrer certaines rotations (colza, protéagineux) restent délicates à réussir du fait de difficultés techniques (maîtrise des maladies et des ravageurs).

2. Caractéristiques et conditions de mise en marché

La collecte

La collecte de **céréales biologiques** atteignait un peu plus de 110 387 tonnes pour la campagne 2007/2008. Le blé tendre constitue 45 % de la collecte de céréales biologiques. Le blé tendre, le maïs et le triticale représentent 79 % de cette collecte, les 21 % restant étant répartis entre le blé dur, l'orge, l'avoine, l'épeautre, le millet, le riz, le sarrasin, le seigle et le sorgho.

En 2007, un collecteur biologique collectait en moyenne 960 tonnes de céréales sur 44 exploitations. En conventionnel, un collecteur réunissait en moyenne 70 438 tonnes sur 271 exploitations.

Pour la campagne 2007/2008, la collecte **d'oléagineux biologiques** a été de 18 866 t, soit une baisse de 19 % par rapport à la précédente campagne. Tournesol et soja représentent plus de 90 % du volume collecté.

Les protéagineux biologiques sont essentiellement utilisés pour l'alimentation animale. Les protéagineux apportent 35 % des besoins en matières riches en protéines en agriculture biologique (vs 5 % en conventionnel).

les points clés

- Une collecte moins concentrée en biologique qu'en conventionnel, génératrice de surcoûts
- Une collecte répartie également entre coopératives et opérateurs privés
- D'importants débouchés en alimentation humaine mais un développement des flux vers l'alimentation animale
- Aujourd'hui la qualité n'est pas toujours en adéquation avec les besoins des opérateurs de l'aval. Une meilleure concertation entre les acteurs de la filière est nécessaire pour rechercher des solutions d'adaptation des process de transformation aux productions biologiques.

Pour 2006/2007 la collecte a été très faible avec 7209 tonnes soit 33% des besoins, générant des flux d'importation de tourteaux essentiellement. Les fèves, plus faciles à produire en AB, précèdent nettement le pois à la différence de la collecte conventionnelle. Quant aux associations céréales-protéagineux, si elles présentent de réels avantages d'un point de vue agronomique (nutrition azotée de la céréale, étouffement des adventices, réduction des maladies, productivité accrue), elles posent encore un problème de débouché. En effet, tous les organismes stockeurs n'assurent pas la collecte et le tri des associations. Or les fabricants d'aliments pour bétail n'utilisent plus d'association non triée dans leur fabrication.

Sur la campagne de collecte 2007/2008, 112 organismes collecteurs en agriculture biologique étaient déclarés, parmi lesquels des coopératives (48% des volumes de céréales collectés) et des négoce privés. 29 sont spécialisés en AB, les autres étant des entreprises mixtes.

La commercialisation

Pour les céréales, les volumes de grains sont à peu près équivalents entre la destination animale et humaine. Le blé tendre fait exception, il est très majoritairement destiné à l'alimentation humaine (93% des utilisations).

Alimentation humaine: en 2008, on compte 3438 établissements certifiés en AB, dont 1294 boulangeries et 1620 terminaux de cuisson biologiques (indépendants ou intégrés dans une GMS). On compte également 92 entreprises industrielles (boulangeries et autres industries utilisatrices de farine). Sur la campagne 2007/2008, 68 moulins ont écrasé 65 199 t de céréales biologiques et ont produit 64 104 t de farine de blé tendre. Malgré l'importance des usages pour l'alimentation humaine, notons que la qualité des farines biologiques est plus variable que celle des farines conventionnelles. Les farines biologiques sont moins adaptées aux processus de panification industriels. Elles nécessitent plus de technicité et de flexibilité.

La trituration des **graines oléagineuses** biologiques a été assurée en 2008 par une quinzaine d'huileries, dont 6 assurent 95% des volumes. Les débouchés pour l'alimentation humaine concernent les huiles alimentaires et les produits à base de soja. Le soja AB cultivé en France est essentiellement valorisé pour l'alimentation humaine, sauf en cas de déclassement.

Alimentation animale: En 2007/2008, 14 entreprises de fabrication d'aliments du bétail (FAB) ont utilisé 58 854 t de céréales biologiques, le maïs représentant 55% du total, et 11 505 t d'oléo-protéagineux (en baisse de 20%). L'utilisation du blé tendre pour 20% dépend du déficit en alimentation humaine qui reste le débouché prioritaire. Il est alors remplacé par le triticale et l'orge. Les besoins en maïs des FAB augmentent en raison du développement des ateliers de volailles biologiques (3/4 de la destination des aliments produits et 11% pour la filière porcine). La plupart des FAB sont mixtes, une seule unité est spécialisée en bio et réalise 40% des volumes. Leur stratégie d'approvisionnement est variable d'une année à l'autre, pour s'adapter au niveau de récolte national.

L'importation

L'importation est conséquente pour les **protéagineux biologiques** (tourteaux de soja) mais on manque de chiffres pour l'estimer. Au niveau **des céréales**, des im-





portations existent également, mais l'évolution rapide des surfaces en conversion depuis 2008 laisse présager une satisfaction prochaine du marché, aussi bien pour l'alimentation humaine qu'animale. Dans le souci de garantir la traçabilité des produits, de gros faiseurs d'aliments du bétail privilégient les approvisionnements régionaux, tout en gardant un volant d'importation (de 20% pour certains). Ceci leur apporte une souplesse d'approvisionnement lors des baisses de production nationale liées aux aléas climatiques. D'autre part, le développement des filières animales consommatrices d'aliments, notamment les monogastriques, entraîne une augmentation rapide des besoins et pourrait amener de nouvelles importations. Dans ce contexte, limiter le niveau des importations supposera de maintenir un équilibre entre développement des grandes cultures et besoins pour l'alimentation du bétail.

Les exigences élevées de la boulangerie industrielle, avec un taux de 10.5% de protéines pour le grain, contribue aussi à un flux d'importation récurrent de blés protéinés.

Enfin, la production de blé dur biologique en France est marginale, inférieure à 500 t/an. Il y a un réel problème de prix lié à une production française qui s'adapte mal aux exigences de qualité des transformateurs. Les difficultés de culture du blé dur biologique en France pour répondre à la demande des semouliers et pastiers, sont essentiellement liées à l'inadaptation des variétés actuelles inscrites au catalogue. Des programmes de sélection ciblant l'AB seraient une réponse; des travaux ont débuté dans le sud de la France

3. Panorama de la filière

Les atouts

La filière des grandes cultures biologiques française dispose de conditions pédoclimatiques très favorables.

Le développement des grandes cultures se fait surtout dans les zones de polyculture-élevage, grâce à la complémentarité entre ces activités.

La diversité des espèces dans l'assolement des céréalières biologiques est un réel atout agronomique. Ces assolements complexes contribuent efficacement au maintien de la fertilité des sols et à la limitation de la prolifération des adventices et les bio-agresseurs.

Le développement actuel d'élevages biologiques, notamment monogastriques, constitue un levier important de conversion et de sécurisation des débouchés pour les grandes cultures.

Le développement régulier de la consommation humaine consolide aussi le développement de la production.

Dans un contexte favorable d'augmentation de la production biologique, un des enjeux pour le futur, est donc bien de développer une meilleure structuration de la collecte de céréales biologiques par grande région céréalière.

Les faiblesses

La forte spécialisation des grands bassins céréalières traditionnels ne crée pas un environnement favorable à la conversion des exploitations :

- il est difficile et coûteux de se fournir en fertilisants organiques riches en azote du fait de l'absence d'exploitations d'élevage;
- de plus, des freins culturels et psychologiques peuvent exister dans ces zones où l'AB est encore peu développée.

La faible densité des producteurs et les petits volumes collectés occasionnent des coûts de collecte élevés. De plus, la diversité des produits de la rotation biologique génère des coûts supérieurs de stockage des grains, car il faut un plus grand nombre d'unités de stockage.

En première approche, les coûts de collecte sont au moins



deux fois plus élevés en AB qu'en conventionnel, et 2 à 2,5 fois plus élevés pour une coopérative biologique par rapport à la gestion de la collecte biologique d'un organisme mixte. Les stratégies des collecteurs sont radicalement différentes : les structures conventionnelles possédant une partie biologique concentrent leur collecte sur leur zone d'influence traditionnelle (pour rationaliser leurs coûts). Les coopératives spécialisées AB opèrent généralement sur une zone plus élargie (plus de silos tampons, coûts logistiques plus élevés), et collectent plus d'espèces ce qui affaiblit leur compétitivité.

4. Les pistes d'action

La filière des grandes cultures biologiques française possède de nombreux atouts pour se développer. Quelques actions sont prioritaires pour accompagner ce développement

La production : Nécessité d'un travail conséquent de recherche agronomique pour répondre aux besoins exprimés par les agriculteurs biologiques afin de leur proposer des solutions aux problèmes actuels, notamment la sélection de variétés adaptées, la gestion de la fertilité des systèmes de cultures et la maîtrise des bio-agresseurs (adventices, ravageurs, maladies).

La collecte : Pour pallier au problème des coûts de collecte, la mise en place de coopérations entre les structures de collecte conventionnelles et les organismes collecteurs spécialisés en AB pourrait être une voie à explorer : cela participerait au maintien de la diversité des productions cultivées tout en rationalisant la collecte.

Le stockage et la conservation des grains peuvent poser

un réel problème en AB s'ils ne sont pas réalisés dans de bonnes conditions. La plupart des collecteurs ne semblent pas convaincus que la ventilation refroidissante soit suffisante pour limiter le développement des insectes (céréales) et multiplient les investissements en cellules réfrigérées de petite taille. Une communication ciblée pourrait les aider à gérer aussi bien la taille que l'équipement des cellules de stockage pour plus d'efficacité et moins de charges.

L'organisation économique : Améliorer la lisibilité et la stabilité des prix aux différents maillons de la filière reste le principal challenge. En effet, la variabilité des prix (comme pour le conventionnel) est un réel frein au développement des grandes cultures biologiques. Des partenariats, des démarches de valorisation locale, une réflexion sur des accords pluriannuels, le lien entre productions végétales et animales sont des bases pour avancer vers une meilleure organisation de la filière et des prix stabilisés.

Pour en savoir +

- Des informations et des chiffres sur la production AB et le marché : www.agencebio.org
- RMT DévAB Axe 1 – Production – fiche n°3 : grandes cultures biologiques
- www.devab.org
- AND-I (2004) Organisation de la filière céréales et oléo-protéagineux en Pays de la Loire, 56p.
- FNAB, Place des légumineuses dans les grandes cultures, 2009
- FNAB, Dynamiser le secteur blé tendre biologique panifiable, 2005
- FNAB, Essor des grandes cultures biologiques, 2001
- Des informations techniques : www.itab.asso.fr
- Des informations sur les prix des marchés : www.snm.agriculture.gouv.fr et www.franceagrimer.fr